

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNE DE CAMIRAN

COMPTE RENDU DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois, le conseil municipal dûment convoqué en date du 16 Janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bastien MERCIER, maire.

Présents : BLOUIN Emilie, Sylvette DE TREGOMAIN, MERCIER Bastien, DELOUBES Claudine, GOUDENEGE France, CARPENE Marie-Pierre, BONNAFOUS Mathieu,

Absents excusés : SALVAGE Delphine, GLIZE Nadine, GOUDIN Jérôme,

Absent non excusé : REVET David

Madame DELOUBES Claudine a été désignée comme secrétaire de séance.

Madame GIZE Nadine donne procuration à Mme France GOUDENEGE.

DELIBERATION N°2023-01

OBJET : Projet Parcours sportif de proximité demande de Subventions DETR 2023 et l'Aide de l'Agence Nationale du Spord (ANDS)

Membres en exercice : 11 Présents : 7 Suffrages exprimés : 8 Abstention : 0 Pour : 8 Contre : 0

Dans le cadre des jeux olympiques de 2024 qui se dérouleront en France, une enveloppe de 200 millions d'euros est dédiée au déploiement du programme des équipements sportifs de proximité, cette enveloppe est confiée à l'Agence Nationale du Sport.

Monsieur le Maire propose au conseil de saisir cette opportunité pour créer un parcours sportif sur le site du city stade par l'acquisition de petits équipements de proximité.

Ce parcours sportif intégrera le dispositif Temps Libre Multisport Adultes en partenariat avec le département et la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde, par convention entre la commune de Camiran et la communauté de communes.

Il sera en libre accès en dehors des horaires stipulés par ladite convention.

Ce projet peut être subventionné par cette enveloppe à hauteur de 45%, mais aussi en sollicitant la dotation des équipements des territoires ruraux 2023 à hauteur de 35%.

Les devis reçus ont permis de déterminer le coût de ce projet, s'élevant à 27524.50€ HT soit 33 029.40€ TTC.

Plan de financement prévisionnel :

- Dépenses Création parcours sportif : **27 524.50€ HT**

- Recettes : DETR 35% : **9 633.57 €**

Aide ANDS 45% **12 386.02 €**

Total des aides : 22 019.59 €

Fonds propres : 11 009.80€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de lancer le projet de création d'un parcours sportif
- de solliciter l'aide de l'état par la DETR 2023 et l'aide de l'ANDS,
- d'approuver le plan de financement et dit que les crédits seront prévus au budget 2023,
- d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du dossier et du projet.

DELIBERATION N°2023-02

OBJET : Création d'une aire de jeux demande de Subvention DETR 2023

Membres en exercice : 11 Présents : 7 Suffrages exprimés : 8 Abstention : 0 Pour : 8 Contre : 0

Monsieur le Maire propose au conseil de compléter le parcours sportif par la création d'une aire de jeux au travers de l'acquisition de petites structures ludiques.

Ce projet peut être subventionné par l'Etat à hauteur de 30% et par le département à hauteur de 25%.

Les devis reçus ont permis de déterminer le coût de ce projet, s'élevant à 16 831€ HT soit 20 197.20€ TTC.

Plan de financement prévisionnel :

- Dépenses Création parcours sportif :	16 831€ HT
- Recettes : DETR 30% :	5 049.30€
Département 25%	4 207.75 €

Total des aides : 9 257.05 €

Fonds propres : 10 940.15€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de lancer le projet de création d'une aire de jeux
- de solliciter l'aide de l'état par la DETR 2023,
- d'approuver le plan de financement et dit que les crédits seront prévus au budget 2023,
- d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du dossier et du projet.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :

Renforcement du chauffage au foyer rural :

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de son rendez vous avec l'entreprise Sanz concernant l'amélioration du chauffage dans le foyer rural, qui préconise : un thermostat en continue et la pose d'une pompe à chaleur réversible. Un devis est en attente,

Etude de travaux de sécurisation routière suite à la réunion publique :

Le maire propose de demander à l'entreprise Eurovia le prêt de balises rouges et blanches de sécurité routière afin de tester les différentes possibilités de ralentissement de la circulation.

Et de prévoir une enveloppe de 2000€ pour les frais éventuels annexes liés à ce prêt.

Adressage :

Demander un devis à la poste.

Cimetière :

La procédure de reprise des concessions étant terminée depuis novembre 2022, la mairie va se rapprocher des pompes funèbres pour connaître le coût de la réhabilitation des concessions pour pouvoir fixer par la suite le prix d'achat des différentes concessions.

D'autres part, la réalisation de l'ossuaire est à prévoir , le maire se charge de demander tous ces devis.

Travaux Agence Postale

Le sol de l'APC est en partie à refaire en raison de la présence d'humidité , il convient de prévoir une enveloppe.

Vidéo surveillance :

Monsieur le Maire souhaite installer des caméras de surveillance au niveau du foyer rural et de la mairie, un devis est en cours.

Compte tenu de l'évolution du coût de l'énergie, il convient de prévoir une augmentation en section de fonctionnement au chapitre 11.

Le maire propose de ne pas augmenter les impôts sur le budget 2023, mais de le prévoir sur le budget 2024.

Convention stade de Camiran avec les associations sportives utilisant le stade et les vestiaires

Monsieur le Maire doit recevoir les présidents de chaque club sportif pour établir et signer une convention d'utilisation ainsi qu'un planning. (Football club de Morizès avec ses ententes , Rugby XIII de La Réole, FC de la Réole.

Questions diverses

- Achat tonnelles pour terrasse du foyer rural , devis à prévoir.
- Prévoir au prochain conseil la modification de la délibération des tarifs du foyer afin de rajouter le prêt aux organismes publics partenaires.

Fin de séance : 19h51

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,